

*Motu proprio* spécial, consacré à la restauration du chant romain, selon l'antique tradition, et à la musique sacrée. Mais ces mêmes règles s'appliquent aussi aux autres arts, suivant la matière propre de chacun, si bien que ce que l'on dit du chant convient également à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à tous ces nobles flambeaux du génie humain que l'Église, en n'importe quel temps, se plut à allumer et à entretenir. L'humanité entière, nourrie de ce sublime idéal, édifie des temples grandioses ; dans la maison de Dieu, comme dans leur propre demeure, les esprits sont rappelés jusqu'aux choses célestes, au milieu des splendides richesses de tous les arts, au milieu des augustes cérémonies liturgiques et des concerts les plus suaves.

Tous ces bienfaits, comme Nous l'avons dit, Grégoire sut les assurer à son époque, et aux siècles suivants. Par l'efficacité intrinsèque des principes auxquels nous devons recourir et des moyens que nous avons entre les mains, il nous sera possible d'obtenir encore aujourd'hui les mêmes résultats, en maintenant avec tout notre zèle le bien qui a pu se conserver, par la grâce de Dieu, et en *restaurant dans le Christ* (51) les institutions qui par malheur ont dévié de la voie droite.

Il Nous plait de terminer cette lettre par les mêmes paroles que saint Grégoire donna comme conclusion à sa mémorable exhortation dans le Concile de Latran : *Vous devez, mes Frères, méditer ces vérités avec toute votre sollicitude et les proposer en même temps à vos proches : préparez-vous à rendre à Dieu les fruits du ministère que vous avez reçu. Mais ce que Nous disons,*

---

(51) Eph., t. 10.